



MÉMOIRE
DE LA
COALITION GO5
BAS-SAINT-LAURENT
POUR UN MODÈLE AGRICOLE ÉQUITABLE,
LA GESTION DE L'OFFRE

PRÉSENTÉ DANS LE CADRE DES AUDIENCES RÉGIONALES
DE LA COMMISSION SUR L'AVENIR DE L'AGRICULTURE ET DE L'AGROALIMENTAIRE QUÉBÉCOIS

RIMOUSKI, LE 29 MAI 2007

LA GESTION DE L'OFFRE, UN MODÈLE QUI FAVORISE LA RELÈVE

Les productions sous gestion de l'offre, soit le lait et les œufs, totalisent 53 % des recettes agricoles totales de notre région (Source : Fiche d'enregistrement du MAPAQ 2004). Au Bas-Saint-Laurent, en 2006, on comptait 593 fermes dans les secteurs sous gestion de l'offre, qui génèrent 4000 emplois directs et indirects ainsi que des recettes monétaires à la ferme de plus de 135 millions de dollars. On peut affirmer avec assurance que dans notre région, ce sont les productions sous gestion de l'offre qui se tirent le mieux d'affaire en agriculture.

La gestion de l'offre et la mise en marché collective offrent aux producteurs de lait, d'œufs et de volaille une stabilité que l'on ne retrouve pas dans les autres productions. Dans le secteur laitier, par exemple, ce modèle assure un prix équitable et uniforme pour le lait, un prix qui couvre les coûts de production, qui est juste, qui est le même pour tous, qui est stable et prévisible. Il permet aux producteurs de vivre directement des revenus de leur entreprise, sans subventions gouvernementales.

De plus, par la mise en commun des coûts et la péréquation des revenus, la mise en marché collective a permis aux producteurs, d'une région éloignée comme la nôtre, de ne pas être pénalisés financièrement pour son éloignement. Elle a aussi favorisé le maintien de la production dans le Bas-Saint-Laurent, tout comme le maintien du dynamisme économique et social qui y est associé.

La stabilité des productions sous gestion de l'offre les rend très attrayantes pour la relève. Les jeunes qui s'établissent en production laitière, par exemple, ont l'assurance d'un revenu stable dès leurs débuts. Peu d'entreprises, dans le secteur agricole comme dans les autres secteurs, bénéficient d'un tel avantage.

Les producteurs de lait, notamment, sont conscients de la diminution du nombre de fermes qui nous affecte, au Québec, au Canada et partout dans le monde, parfois à des rythmes plus accélérés qu'ici, si on prend l'exemple des États-Unis ou de la France. Les raisons en sont nombreuses. Comme tout le monde, nous sommes affectés par le déséquilibre de la courbe démographique et nous avons généralement des familles moins nombreuses qu'avant, la valeur des actifs de nos entreprises est élevée (prix des terres, de l'équipement, etc.) et nos enfants côtoient des amis qui travaillent 35 heures par semaine, avec des journées de maladie, des vacances et d'autres avantages sociaux pour des salaires souvent bien meilleurs que les nôtres. Il faut une passion profonde de l'agriculture pour faire notre métier.

Au cours des dernières années, l'agriculture a fréquemment été mise au banc des accusés, en particulier au plan environnemental, souvent à tort. Les crises que nous avons traversées, même si les producteurs sous gestion de l'offre s'en sont généralement mieux tirés, ont aussi affecté le moral des agriculteurs en général. Des efforts devront être investis pour revaloriser notre secteur, auprès des jeunes particulièrement.

Un autre problème affecte le transfert des fermes. Il est rare, en effet, que les agriculteurs aient mis de l'argent de côté pour assurer leurs vieux jours, compte tenu des revenus de la ferme et de la nécessité de tout réinvestir dans les actifs de l'entreprise.

Quand vient le moment de transférer les entreprises, à la valeur qu'elles atteignent maintenant, les parents hésitent, compte tenu des implications fiscales et de l'attrait financier du démantèlement. L'État devra se préoccuper de ce problème si on veut maintenir des fermes sur tout le territoire en nombre suffisant.

Conscients de ce problème, les producteurs prennent leurs responsabilités. Afin de favoriser l'établissement de la relève en production laitière, les producteurs ont bonifié

leur programme d'aide à la relève. Ce programme accorde maintenant un prêt de 5 kg/jour de quota aux jeunes qui s'établissent sur une ferme existante comparativement à 1kg/jour auparavant. Depuis 1987, avec l'aide de ces programmes, 381 jeunes producteurs du Bas-Saint-Laurent, dont 50 depuis 2002, ont poursuivi la production de leurs parents, assurant l'avenir de la production laitière dans notre région. Ainsi, entre 1999 et 2006, le pourcentage du quota laitier québécois détenu par la région s'est non seulement maintenu, mais il a même légèrement augmenté, passant de 6,59 % en 1999 à 6,77 % en 2006. De plus, depuis dix ans, nous avons toujours maintenu une production relativement stable, soit entre 188 et 194 millions de litres de lait.

Aussi, pour faciliter le démarrage de nouvelles entreprises laitières, la Fédération a mis en place, l'année dernière, un nouveau programme qui accorde un prêt de 10 kg (le quart de la production d'une ferme moyenne) à un nouveau producteur qui s'installe sur une ferme laitière qui avait cessé de produire depuis au moins 2 ans. Au Bas-Saint-Laurent, un nouveau producteur est sur le point de démarrer son entreprise laitière grâce à ce programme.

De leur côté, les producteurs d'œufs de consommation viennent de mettre en place un nouveau programme pour aider l'entrée d'un nouvel éleveur par année dans la production. Depuis l'an dernier, la Fédération des producteurs d'œufs de consommation du Québec accorde chaque année à un nouveau producteur, à même une réserve de quota prévue à cet effet, le droit d'utiliser, à certaines conditions, un quota de 5000 poules pondeuses. Par ce programme d'aide, la Fédération veut favoriser l'augmentation du nombre de producteurs tout en privilégiant les jeunes. Cette année, c'est un jeune producteur originaire de la Beauce qui en profite, peut-être aurons-nous bientôt un nouveau producteur d'œufs dans la région grâce à ce programme. De même, la Fédération des producteurs de volailles du Québec est actuellement en train d'élaborer un programme d'aide à la relève.

Les producteurs de lait se sont aussi attaqués à la problématique de la valeur du quota. En effet, bien que lors d'un transfert, dans la plupart des cas, le quota est considéré comme faisant parti du patrimoine familial et est donné à la relève, tous les producteurs sont appelés à acheter des quantités de quota, ne serait-ce que pour couvrir leurs gains de productivité. Les niveaux de prix atteints ces dernières années ont préoccupé une majorité de producteurs laitiers et nous nous sommes collectivement attaqués au problème. À la suite d'une vaste consultation de ses membres, l'assemblée générale de la Fédération des producteurs de lait du Québec a adopté des mesures qui visent à stabiliser et à réduire ce prix afin d'assurer la pérennité des fermes laitières et de la gestion de l'offre, notamment par un plafond établi à 28 000 \$ le kg de matière grasse produite par jour, réduit de 100 \$ par mois jusqu'à ce qu'il atteigne 25 000 \$. D'ailleurs, le prix du quota de lait, lors de la dernière vente, était de 24 990 \$, soit 8 000 \$ de moins qu'en octobre dernier.

NOS PROPOSITIONS

Comme nous l'avons démontré, les producteurs prennent des mesures responsables pour assurer l'avenir de leur production. Toutefois, la société et les gouvernements qui ont une grande responsabilité à prendre pour que les conditions favorables à l'établissement de la relève en agriculture soient en place.

Nous demandons au gouvernement :

- **De maintenir la gestion de l'offre et la mise en marché collective, un modèle qui assure des conditions financières et sociales favorables à l'établissement de la relève.**

- De mettre en place des mesures pour valoriser l'agriculture et le métier d'agriculteur auprès des jeunes.
- Des mesures fiscales ciblées pour favoriser les producteurs qui transfèrent leur ferme plutôt que de la démanteler.
- De mettre en place un fonds de retraite universel pour les agriculteurs.

La coalition GO5

Depuis sa création en 2003, *GO5 Coalition pour un modèle agricole équitable*, la gestion de l'offre a su rallier 30 000 personnes et organisations qui croient en une agriculture forte et prospère au Québec. Elle regroupe des productrices et des producteurs agricoles, des partenaires de l'agroalimentaire, des entreprises, des élus et des individus. Ses actions visent à faire la promotion de la gestion de l'offre et à assurer son maintien au terme du cycle actuel de négociations à l'OMC.

La présence de partenaires de la coalition qui ne sont pas du milieu agricole démontre que notre modèle est fortement appuyé au sein de la communauté. Nous vous présentons donc, dans la partie qui suit, un texte en appui à la gestion de l'offre de M. Bruno Jean, professeur titulaire de la Chaire de recherche du Canada en développement rural de l'Université du Québec à Rimouski et partenaire de la coalition GO5.

La gestion de l'offre en agriculture un café équitable avec du « lait équitable » s'il vous plait...

Le concept de commerce équitable, et plus récemment de consommation responsable, connaissent un grand succès ces dernières années et nombreux sont les consommateurs des pays du Nord qui veulent s'assurer qu'une fraction significative du prix payé pour leur café retourne au petit producteur paysan du Tiers-monde. En réalité, en matière de production agroalimentaire, une longue chaîne de transformation et distribution capture près de 90% de la valeur finale du produit initial, laissant peu de choses aux producteurs agricoles primaires. Aussi, il faut saluer un mouvement comme celui du commerce équitable qui tente, sur un produit fétiche comme le café, de changer les règles du commerce agricole mondial.

Les mêmes consommateurs qui réclament une filière de commerce équitable dans le cas du café sont toutefois sensibles aux chantres du libéralisme qui condamnent les pratiques, longtemps instituées au Québec, de régulation des marchés agricoles, avec les plans-conjoints de mise en marché comme dans le cas du lait. Dans les faits, avec ces plans-conjoints, on pratique le commerce équitable depuis un demi-siècle sans le savoir car le mot n'était pas encore inventé. Pourtant ce qui est bon pour les producteurs agricoles du Tiers-Monde devrait être aussi bon pour les agriculteurs québécois qui nous offrent du « lait équitable » depuis près d'un demi-siècle. Autrement dit, on peut se questionner sur cette logique irrationnelle qui veut que le commerce équitable ne soit valable que pour les échanges de biens entre le Nord et le Sud, et non pas pour les échanges au sein des sociétés du Nord.

Un modèle agricole équitable : renouveler le contrat social entre l'agriculture et la société

La gestion de l'offre des produits agricoles, ce n'est pas la mise en place d'un cartel monopolistique au seul profit des producteurs mais c'est plutôt l'expression d'un contrat social entre les agriculteurs et le reste de la société. Ce contrat est équitable dans la mesure où les innovations technologiques et les gains de productivité qui en résultent sont transférés, par les prix, aux consommateurs. Notre modèle de développement agricole repose sur une alliance avec les petits propriétaires familiaux modernisés et insérés dans un puissant système agroalimentaire. Dans ce modèle agricole, les aides publiques à l'agriculture visent à faire baisser le prix des aliments, et ainsi les coûts de reproduction de la main-d'œuvre urbaine sont plus bas, ce qui bénéficie au secteur privé. Les subventions agricoles ne sont pas destinées à enrichir les producteurs agricoles mais à réduire la facture alimentaire des masses urbaines; dès lors, on pourrait les comptabiliser sur la ligne budgétaire gouvernementale de la politique sociale.

La preuve que les aides publiques à l'agriculture ne font que transiter dans le secteur agricole pour bénéficier à l'économie privée urbaine est facile à établir quand on considère la baisse tendancielle et significative du prix du panier d'épicerie pour le ménage québécois moyen. Alors qu'il lui fallait consacrer près de 50% de son revenu pour l'alimentation il y a un siècle, le ménage québécois mobilise moins de 15% à cet item budgétaire (moins que les loisirs, le

logement ou le transport). Les aides publiques, en ne visant pas directement la consommation comme c'est le cas dans le Tiers-monde où cette approche à décourager la production vivrière, on vise ici à rendre nos producteurs agricoles familiaux très performants. Cela s'est traduit par une alimentation abondante et à bon marché, et donc une sécurité des approvisionnements alimentaires qui est une mission même d'une politique étatique agricole.

Cette question de la sécurité des approvisionnements alimentaires, gage d'une indépendance politique, redevient à l'agenda politique de nos pays dits avancés. Un chef d'État d'un grand pays hégémonique déclarait récemment : « *Nous sommes une nation bénie parce que nous pouvons produire notre propre nourriture et que par conséquent nous sommes en sécurité. Une nation qui peut nourrir sa population est une nation en sécurité* ». Et l'auteur poursuivait en blâmant les libéralistes irresponsables « *...qui sont prêts à abandonner notre production alimentaire au profit de pays instables comme ceux du Tiers-monde* ». Ces propos sont d'autant plus étonnants qu'il sont de Georges W. Bush, prononcés en avril 2003 lors de l'adoption du Farm Bill qui met en place un train de mesures pour soutenir l'agriculture nationale américaine. Ce qui est bon pour notre voisin étatsunien devrait être aussi bon pour nous.

Dans le Québec agricole des années cinquante, une multitude de petits producteurs agricoles, innovants et visionnaires, au moment où on les considérait plutôt comme traditionnels et en retard sur la route du progrès, ont proposé de mettre en place une formule innovatrice de « vente collective » de leur produits. Ce faisant, ils proposaient aussi un contrat social avec le reste de la société et qui allait leur permettre de consolider leur position de négociation dans la sphère agroalimentaire. Il en a résulté les plans-conjoints de gestion de l'offre et une Régie de la mise en marché des produits agricoles. De plus, les producteurs ont pris le contrôle d'une fraction significative de la transformation agroalimentaire, notamment, dans le lait. En devenant propriétaires collectifs des grosses coopératives agricoles régionales, ils ont orienté leur mission vers la mise en marché de lait avec des marges bénéficiaires réduites pour le bénéfice deux groupes d'acteurs à chaque bout de la chaîne agroalimentaire, les producteurs primaires et les consommateurs finaux. Dans ce modèle agricole équitable que certains voudraient jeter aux orties au nom du libre-échange, les producteurs sont gagnants en touchant près de 50% du prix final, ce qui est une marge énorme car en agriculture, ils ne touchent généralement que 10% du prix consenti par le consommateur. Mais il faut montrer que le consommateur est aussi gagnant dans un marché qui n'est pas soumis à une régulation marchande mais à un arbitrage collectif. Ce modèle agricole s'apparente à celui du travail salarié et ses conventions collectives que personne ne remet pourtant en cause dans le contexte de dérégulation actuelle.

Le lait équitable : une consommation responsable... et rentable

Pour démontrer la rentabilité économique d'un bien en l'absence de la sempiternelle loi de l'offre et de la demande, on peut utiliser une mesure standardisée qui fait sens sur le plan socio-économique, soit le temps de travail consacré pour se procurer un bien et comparer l'évolution de cet indice dans le temps et selon certains produits. On peut alors mettre en relation l'indice du temps de travail pour se procurer un litre de lait et une automobile de taille intermédiaire. La lait

est produit alimentaire de base, symboliquement important et l'automobile est un autre produit à forte valeur symbolique et elle est fabriquée par de très grandes entreprises privées reconnues comme productives et innovantes. En 1967, avec un salaire horaire d'un dollar et un litre de lait à 25 cents, il fallait 15 minutes de travail pour s'offrir un litre de lait. Pour se payer une automobile, il fallait pas moins de 166 jours de travail. En 2007, avec un salaire minimum de 8\$ et un litre de lait à 1,25\$, il faut 7 minutes de travail pour se payer le même litre de lait. Mais pour se payer une voiture personnelle de valeur moyenne, disons de 25,000\$ (avec les taxes mais sans tenir compte du financement), il faut toujours environ 166 jours de travail. La conclusion qui s'impose, contrairement aux faussetés entretenues par l'opinion publique, c'est que les agriculteurs québécois sont plus performants que la grande entreprise, comme celle de l'industrie l'automobile. Ce sont les consommateurs qui en profitent avec les transferts considérables de gains de productivité, et tout cela dans un système de « commerce équitable » que constitue notre système de gestion de l'offre des produits agricoles.

D'ailleurs, d'après le Mouvement pour une organisation mondiale de l'agriculture¹ (MOMA), la Banque Mondiale afficherait un revirement de stratégie dans son prochain Rapport mondial sur le développement à paraître en septembre prochain en considérant que l'agriculture est à remettre au cœur de la politique de développement et qu'une régulation est nécessaire. Dans ce rapport, la Banque mondiale déclarerait que « *la mise en place de stratégies de développement agricole réclame de solides stratégies nationales et une administration publique œuvrant en faveur d'une redistribution et d'une responsabilité financière efficaces* ». En réhabilitant le rôle de l'État, elle assure que sa nouvelle politique d'investissement ne pourra pas se faire sans un soutien public accordé aux agriculteurs. L'agriculture retrouve donc sa place spécifique et stratégique et la nécessité d'une régulation des marchés agricoles nationaux et internationaux se précise selon le MOMA.

Remettre en question la gestion des produits agricoles, c'est donc aussi aberrant que questionner la pertinence du syndicalisme et des conventions collectives dans nos sociétés. C'est aussi refuser de pratiquer le commerce équitable avec nos producteurs agricoles malgré le fait qu'on aime bien le café équitable... mais sans lait équitable dans notre café au lait. À l'heure de la consommation responsable où on veut « manger local », il ne faudrait pas sacrifier, au nom d'un libéralisme mal pensé, une agriculture québécoise qui constitue un secteur dynamique de notre économie avec de producteurs qui ont institué une formule originale de commerce équitable depuis des décennies au Québec. Il faut donc que les conclusions des travaux de la *Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire du Québec* réitère les termes de ce contrat social renouvelé entre les agriculteurs québécois et le reste de notre société.

Bruno JEAN, Professeur et Titulaire de la
Chaire de recherche du Canada en développement rural
Université du Québec à Rimouski

Le 16 mai 2007

¹ D'après le MOMA, dans une nouvelle intitulé « La Banque mondiale reconnaît pour la première fois l'importance de l'agriculture dans le développement » et consultée sur leur site Internet le 8 mai 2007

ANNEXE
PORTRAIT DES PRODUCTIONS GO5 DANS LA RÉGION AU BAS-SAINT-LAURENT

Lait 2006

Nombre de fermes laitières	587
Nombre de propriétaires	1 079
Volume (litres)	188 372 504
Valeur de la production à la ferme	134 173 299 \$
Part des recettes laitières au Canada	2,6 %
Nombre d'emplois -- Fermes laitières	1 216
Nombre d'emplois -- Fournisseurs des fermes	645
Nombre d'emplois -- Transformation	291
Nombre d'emplois -- Commerce gros et détail et autres fournisseurs	661
Nombre d'emplois -- Total filière laitière	4 135
Contribution au PIB	244 490 337 \$

Œufs de consommation 2006

Nombre de propriétaires/exploitants	6
Nombre de pondeuses en production	30 642
Volume de production (douz. d'œufs)	765 743
Valeur de la production à la ferme	1,06 million \$
Part de la production du Québec	0,85 %